

24 janvier 2012

Reconstruction du barrage du Coudray-Montceaux (91) : dernière ligne droite avant sa mise en service en 2012



La reconstruction du barrage du Coudray-Montceaux, situé sur la Seine en amont de Paris dans le département de l'Essonne, engage en 2012 sa dernière année de travaux.

Après la fin du génie civil du barrage en 2011, les travaux se poursuivent en 2012 avec la **pose de la passerelle piétonne à partir de mi-janvier**, l'installation et le raccordement des organes de manœuvres du barrage, ainsi que la finalisation des accès et des locaux techniques de commande en rive, pour une **mise en service du nouveau barrage prévue mi-2012**, la démolition de l'ancien barrage étant programmée au deuxième semestre.

Cette opération d'un **montant de 35 M€**, est cofinancée par Voies navigables de France, maître d'ouvrage, la région Ile-de-France, et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. La mise en accès public de sa passerelle est cofinancée par Voies navigables de France, la région Ile-de-France, le Conseil général de l'Essonne, le SAN de Sénart en Essonne et la communauté d'agglomération Seine-Essonne.

Améliorer la gestion hydraulique de l'ouvrage

Le barrage du Coudray maintient le niveau de la Seine jusqu'au barrage de Vives-Eaux afin de garantir la circulation de grandes unités fluviales jusqu'à l'agglomération parisienne. Chaque année, 13 300 bateaux de commerce franchissent les écluses du Coudray, soit plus de 5,5 millions de tonnes de marchandises (matériaux de construction, céréales, conteneurs...) transportées sur la Seine entre Melun et Paris.

Entièrement automatisé, **le nouveau barrage du Coudray assurera une régulation plus efficace et plus sûre du plan d'eau**, tout en améliorant les conditions d'exploitation et de maintenance de l'ouvrage. En effet, les vannes-clapets gérées à distance par des automates, permettent une meilleure réactivité des manoeuvres pour réguler les niveaux d'eau, notamment en période de crues, où le barrage doit s'effacer pour ne pas entraver l'écoulement de la rivière. Ce nouvel ouvrage moderne remplacera l'ancien barrage, datant des années 60, devenu trop vétuste et difficile à manoeuvrer.

Les étapes des travaux réalisés en 2011

Les travaux en rivière se sont déroulés de mai à octobre 2011, en dehors des périodes de crues et ont consisté à réaliser la seconde partie du génie civil du barrage, travaux complexes réalisés en rivière dans une période limitée dans le temps, pour respecter les contraintes liées aux risques de crues de la Seine. Sur les rives, les ouvrages d'accès à la future passerelle surplombant le barrage et le nouveau local de commande sont sortis de terre en 2011.

Mai-juin : installation du batardeau de chantier en rivière

Il s'agit de construire une enceinte étanche en palplanches, isolant une partie de la rivière afin de pouvoir réaliser les travaux de génie civil hors d'eau. Cette étape a nécessité la construction d'un rideau de protection préalable pour sécuriser les interventions des plongeurs.

Juin- Juillet : mise à sec du batardeau et ancrage du radier

Après la mise à sec du batardeau, à l'aide de dispositifs de pompage, l'étanchéité de celui-ci a été renforcée par des injections périphériques semi-profondes. Une centaine de micropieux ont ensuite été mis en œuvre pour assurer l'ancrage du radier du nouveau barrage dans le terrain naturel.

Juillet - octobre : ferrailage et coulage du béton du radier et des piles : plus de 300 tonnes d'acier ont été utilisés et 3 000 m³ de béton ont été coulés pour réaliser la structure en béton armé du radier et des deux dernières piles du barrage.

Réalisation du génie civil de la seconde passe et du pertuis : ferrailage



Octobre : pose du clapet

Le barrage du Coudray sera équipé de 3 clapets servant à réguler le niveau d'eau.

Hauts d'environ 8m, les deux clapets principaux, de 110T chacun, mesurent 30m de large. Le troisième clapet, équipant le pertuis, mesure 15m et pèse 44T.

Ils ont tous les trois été posés en plusieurs éléments, puis assemblés sur place.

Le projet est réalisé par :

Maîtrise d'ouvrage : Voies navigables de France, Direction interrégionale du bassin de la Seine

Maîtrise d'œuvre : Service Techniques de la Voie d'eau

Conception : Sogreah Consultants / Gilbert Weil architecte

Coordonnateur SPS : BECS

Contrôleur Technique : APAVE

Réalisation : EMCC/GTM TP /Demathieu et Bard//Ducrocq/Hydroo – Léon Grosse



La pose des derniers éléments de la passerelle piétonne est prévue du 25 au 30 janvier 2012. Pour assister à cette opération et accéder au chantier , merci de contacter le service communication du bassin de la Seine.

Plus d'informations : www.sn-seine.developpement-durable.gouv.fr

A propos de Voies navigables de France

Établissement public du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, du Logement et du transport, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 100 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial.

L'établissement joue également un rôle essentiel de promotion et de développement de la voie d'eau, et notamment du transport fluvial. 4700 agents de l'Etat et de Voies navigables de France travaillent au service public de la voie d'eau sur tout le territoire.

CONTACT PRESSE

www.vnf.fr

VNF Siège

Direction de la communication

Agnès Doitrand Laplace : 01 71 93 61 02

agnes.doitrand-laplace@vnf.fr

VNF Direction du bassin de la Seine

Service communication

Corinne Spiner : 01 40 58 29 95 / 06 23 02 09 35

corinne.spiner@vnf.fr